

COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE LA REUNION

PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE DU

11 DÉCEMBRE 2017

Conformément aux statuts, l'assemblée générale ordinaire élective s'est tenue le 11 Décembre 2017 à la Salle Grand Large de l'antenne Ouest du CREPS, 47 Boulevard du Front de mer, 97460 SAINT-PAUL

A 19h30, la présidente Carole Payet ouvre la séance et demande à la commission de contrôle des opérations de vote de procéder au dépouillement (votes par correspondance et sur place).

Au 31 août 2017, le département de La Réunion compte 2 981 licenciés pour 39 groupements équestres affiliés et agréés F.F.E. dont les représentants détiennent un total de 316 voix.

L'Assemblée générale ne peut délibérer que si sont présents ou ont voté par correspondance le quart des représentants détenant au moins le quart des voix des groupements équestres susnommés.

- QUORUM des groupements équestres : 10 - QUORUM des voix : 79
- Groupements représentés ce jour : 21 (54%) détenant un total de 219 voix (70%).

Le quorum étant atteint, l'Assemblée générale peut valablement délibérer et procéder à l'élection des 13 membres du Comité directeur.

Le dépouillement des votes se fait sous le contrôle de la commission des votes présidée par Mme ESCLAVY et d'un assesseur : Mme VANGREVELYNGHE.

CANDIDATURES	OUI	BLANC	TOTAL
Présidente : Carole Payet	182	37	219
Catégorie 1 = spécifiques - Liste Carole Payet	182	37	219
Catégorie 2 = groupements affiliés - Liste Carole Payet	64	0	64
Catégorie 3 = groupements agréés - Liste Carole Payet	118	37	155

Les treize candidats de la liste sont élus et constituent le nouveau Comité Directeur pour quatre ans.

Présidente Carole Payet

Catégories spécifiques
Florence SCHUPP
Céline FROUIN MARTIN
Pierre NAVARRO

Muriel GOUGEON
Boris De LACHAPELLE
Judex THERMEA

Catégories Affiliées

Rita ETIENNE
Nadia WU-TIU-YEN
Isabelle RICQUEBOURG

Catégories Agrées

Gilbert Martino
Helga MULLER
Gaël ARMENGAUD

Un procès-verbal d'élection est établi et signé par la présidente de la commission de contrôle des opérations de vote et l'assesseur.

La présidente



La secrétaire générale

